

1612. Fabrication industrielle, emploi ou stockage d'acide chlorosulfurique, d'oléums (Rubrique supprimée à compter du 1^{er} juin 2015)

1.6 Substances Corrosives

Rubrique supprimée au 1er juin 2015 (Décret n°2014-285 du 3 mars 2014, annexe)

Acide chlorosulfurique, oléums (fabrication industrielle, emploi ou stockage d').

A. - Fabrication industrielle.	
La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :	
1. Supérieure ou égale à 500 t	(AS - 3)
2. Inférieure à 500 t	(A - 1)
B. - Emploi ou stockage.	
La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :	
1. Supérieure ou égale à 500 t	(AS - 3)
2. Supérieure ou égale à 50 t, mais inférieure à 500 t	(A - 1)
3. Supérieure ou égale à 3 t, mais inférieure à 50 t	(D)

Régime de la déclaration : Arrêté n° 1612

TGAP : Décret n° 2000-1349 du 26 décembre 2000

Capacité de l'activité	Coefficient multiplicateur
A. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :	
1. supérieure ou égale à 500 t	10
2. inférieure à 500 t	6

B. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant :	
1. supérieure ou égale à 500 t	10
2. supérieure ou égale à 50 t, mais inférieure à 500 t	6

Source URL: <https://aida.ineris.fr/reglementation/1612-fabrication-industrielle-emploi-stockage-dacide-chlorosulfurique-doleums>